

oct.
2007

MEDEF
BOUGER LES LIGNES
ENSEMBLE
CHALLENGE
ÉDUCATION - ENTREPRISE



ÉDUCATION-ENTREPRISE

Grâce à l'engagement et la mobilisation active des MEDEF territoriaux sur le territoire, la Semaine École Entreprise, qui poursuit son développement, a déjà mis en place de nombreuses passerelles entre le monde éducatif et les entreprises. Cela contribue à ouvrir des portes, à changer les représentations et à modifier les postures d'indifférence ou de défiance.

C'est un travail de longue haleine, mais « **les lignes bougent** » !

Trois chantiers nouveaux s'ouvrent à nous :

1. La nouvelle loi sur les universités donne des **opportunités nouvelles de rapprochement avec l'enseignement supérieur.**
2. La deuxième opportunité pour mieux connaître et se faire connaître du monde de l'enseignement, réside dans la nouvelle obligation faite aux étudiants en **IUFM** (Instituts Universitaires de Formation des Maîtres), **futurs enseignants**, d'effectuer un **stage en entreprise pour valider leur formation.**
3. Parallèlement, l'appel d'air créé par la **SEE** a entraîné dans son sillage une attente accrue de la part des collèves ; désormais la **Découverte professionnelle 3 heures** (DP 3) va être proposée dans les 6 000 collèves et peut concerner à terme 800 000 collèves.

Nous ne pouvons que nous en réjouir. Cette ouverture, nous l'avons appelée de nos vœux. Nous sommes en situation de **rapprocher le monde de l'éducation et celui de l'entreprise.** Nous avons par des actions concrètes la capacité de le faire.

Deux chefs d'entreprise de premier plan, **Henri Lachmann** et **Michel Pébereau** ont accepté de porter ces projets, tant vis-à-vis de l'Éducation nationale que pour aider le réseau MEDEF à en faire une réalité territoriale. Mais **à l'instar de la SEE, c'est la mobilisation sur le terrain qui fera le succès de ces chantiers**, prioritaires pour l'avenir de nos entreprises et donc pour le MEDEF.

Nous devons répondre présent, nous organiser collectivement et nous préparer à satisfaire de manière adaptée les demandes qui vont naître. Nous n'avons pas le droit de décevoir !
A nous de jouer maintenant !

*L'entreprise c'est la vie !
Laurence Parisot -*

2 - STAGES EN ENTREPRISES DES FUTURS ENSEIGNANTS : LA PÉDAGOGIE DE L'ENTREPRISE ET DE L'ÉCONOMIE

A compter de la rentrée 2007, tous les futurs enseignants des matières générales devront effectuer dans le cadre de leur cursus de formation un **stage en entreprise, obligatoire pour leur titularisation**.

Ce stage est une **avancée majeure** pour rapprocher les enseignants des entreprises et favoriser une meilleure connaissance réciproque. Cela a été possible grâce à l'intervention et la force de proposition de **Michel Pébereau** au sein du Haut Conseil de l'Éducation qui a fixé le nouveau cahier des charges de la formation des enseignants.

C'est aussi pour nous **une nouvelle responsabilité à laquelle il nous faut répondre sans détour** pour que ces stages permettent de relayer une image fidèle de l'entreprise.

Dans le même temps, tous les IUFM entrent dans un processus de rattachement aux universités avec des changements organisationnels importants ; ils deviennent des écoles internes de l'université et **ouvrent la porte de leurs conseils d'administration aux représentants des entreprises**. Il est donc indispensable, si nous voulons contribuer à faire évoluer les futurs programmes d'enseignement, que les chefs d'entreprise se positionnent pour participer activement à ces conseils.

■ Les enjeux

Il y a un **enjeu quantitatif**. Ce stage en entreprise devrait prendre place pendant la formation universitaire de nos futurs enseignants en licence ; plus de 150 000 étudiants seraient alors concernés. Il s'agit d'organiser l'offre de stages afin de pouvoir accueillir le plus grand nombre d'élèves professeurs.

Il y a aussi un **enjeu qualitatif**. Il faut que ce stage soit le plus concret possible et donne une image fidèle de l'entreprise. Il doit offrir aux élèves enseignants une véritable découverte des différents aspects et du fonctionnement de l'entreprise avec tous ses paramètres.

En aucun cas ce stage ne peut s'apparenter à un stage sans valeur ajoutée, type « photocopies » ou « machines à café ».

■ Les propositions du MEDEF

Conscient de la volumétrie (plusieurs dizaines de milliers d'enseignants préparent une licence leur permettant d'intégrer ensuite un IUFM, 50 000 intègrent la première année d'IUFM, 31 000 réussissent les concours et intègrent la deuxième année), le MEDEF propose dans un premier temps :

- d'organiser ce stage en priorité en **2^{ème} année d'IUFM** pour les étudiants ayant réussi le concours à l'issue de leur **1^{ère} année** et qui n'ont pas déjà réalisé de stage en entreprise durant le cursus licence, c'est-à-dire ceux qui sont le plus proche de leur titularisation,
- d'intégrer ce stage dans le cursus pédagogique de l'IUFM,
- de mettre en place un **stage d'au moins deux semaines, se décomposant en 3 phases** à modéliser pour servir de canevas commun à tous les stages proposés aux étudiants :

1. un **séminaire initial de préparation en IUFM** de 4 demi-journées animé à la fois par un enseignant IUFM et par un ou plusieurs chefs d'entreprise. Il s'agit de donner au futur enseignant une vision transversale de ce qu'est l'entreprise dans toutes ses composantes (vie intérieure de l'entreprise, relations avec les salariés, les clients, les fournisseurs, les actionnaires, l'entreprise et le développement durable ...),

2. un stage individuel, **parcours de découverte en entreprise** sur la base d'un passeport permettant d'aborder les différentes fonctions de l'entreprise. Ce parcours initiatique au cœur de l'entreprise permettra au stagiaire de découvrir toutes les fonctions de l'entreprise dans une sorte de « vis ma vie » du dirigeant, du responsable commercial, du responsable comptabilité, etc...,
3. et enfin une phase de **restitution collective** d'une journée après rédaction par chaque futur enseignant d'un rapport d'étonnement.

Cette proposition a été bien accueillie par un certain nombre de directeurs d'IUFM.

■ Les actions à mettre en oeuvre

• La mobilisation nationale

Le ministre de l'Education nationale et la ministre de l'Enseignement supérieur sont informés de notre engagement. Les moyens nécessaires et la communication adaptée vont être mis en place.

Il s'agit principalement :

- d'**officialiser la cible, la durée et le modèle-type** du stage en trois parties,
- d'**identifier plusieurs régions tests** avec les IUFM volontaires pour initier et expérimenter la démarche,
- d'**élaborer des outils pédagogiques** (passeport découverte, module de restitution, manuel d'accueil pour les entreprises...) en liaison avec l'Institut de l'Entreprise en raison de son expérience avec les enseignants en économie.

Une malette numérique reprenant l'ensemble des outils pédagogiques et des informations utiles sur l'entreprise sera mise à disposition des MEDEF territoriaux,

- de **fournir les moyens humains et financiers** nécessaires :

Les CRFP auront un rôle majeur. De plus, le MEDEF mobilisera les grandes entreprises pour qu'elles détachent un de leurs cadres en tant qu'**«Ingénieur pour l'Ecole»** pour favoriser la mise en relations entre les stagiaires et les entreprises.

Des moyens financiers pourraient être mis à disposition des MEDEF territoriaux en association avec **l'ADREE** et par le canal de la **taxe d'apprentissage**,

- de **favoriser la mise en relations** entre les IUFM et les entreprises et entre les stagiaires et les entreprises par des sites internet dédiés,
- de **proposer un modèle de base de données** alimentée en région des entreprises prêtes à animer les stages et à accueillir des étudiants,
- de **généraliser la démarche** auprès de tous les IUFM et d'établir avec ses partenaires un calendrier de déploiement.

• La mobilisation territoriale

Il est indispensable que les MEDEF territoriaux, avec une coordination réalisée par les MEDEF régionaux et le soutien très actif des CRFP s'impliquent fortement, en liaison avec les branches professionnelles et leurs partenaires pour :

- **rencontrer les partenaires éducatifs** impliqués dans le projet : recteur, président d'université, directeur d'IUFM pour les informer de la volonté de participer à la formation des futurs maîtres grâce à une meilleure connaissance de l'entreprise et des métiers qui les aidera dans leurs tâches d'enseignement, d'information des familles et d'orientation des élèves.

Au fur et à mesure du rattachement aux universités, il va y avoir renouvellement des directeurs. Il y a donc là une opportunité supplémentaire d'entrer en contact avec eux.

- **construire et valider un plan d'action** « stages en entreprises » avec les directeurs d'IUFM favorables à la mise en place de stages en entreprise en 2^{ème} année d'IUFM. Ce plan d'action définira les étudiants concernés, le calendrier de réalisation des stages, le modèle de stage retenu avec ses contenus thématiques à partir du modèle-type national,
- **mobiliser les entreprises** de toutes tailles et de tous secteurs d'activité afin de détecter :
 - des chefs d'entreprise prêts à participer à l'animation des 4 demi-journées de séminaire initial en IUFM,
 - et des entreprises plus nombreuses susceptibles d'accueillir les futurs enseignants et d'organiser un parcours intéressant de découverte dans l'entreprise,
- **préparer et organiser les thématiques et les interventions des chefs d'entreprise** lors de la 1^{ère} partie du stage, l'accueil des étudiants dans les entreprises avec un « passeport découverte » des situations et fonctions dans l'entreprise, du type « vis ma vie ». Le moment venu, en coordination avec le CRFP, organiser la prise de fonction de l'Ingénieur pour l'école mis à disposition pour les actions Education-Entreprise,
- **communiquer** avec les collectivités territoriales pour obtenir des moyens matériels (notamment pour les transports) et financiers pour l'organisation des stages,
- **évaluer et faire évoluer la relation avec la direction des IUFM et ses étudiants** ainsi que l'organisation et le contenu des stages et faire remonter au niveau national les bonnes pratiques.

Le rattachement des IUFM aux universités est une opportunité de rapprochement. Il faut la saisir. La meilleure façon pour le MEDEF de promouvoir la découverte de l'entreprise par les futurs enseignants est **d'intégrer les conseils d'administration** des IUFM.

Sur les **31 IUFM** présents sur le territoire, **8** ont été rattachés à l'université (Aix-Marseille, Créteil, Grenoble, Limoges, Lyon, Nantes, Reims et Versailles), les autres **(1)** ont jusqu'au 23 avril 2008 pour le faire.

Chaque IUFM en devenant école interne de l'université doit élaborer ses statuts et mettre en place un conseil d'administration de 20 à 40 membres avec 30 à 50 % de personnalités extérieures, dont un ou plusieurs représentants du monde économique, le président de l'IUFM étant choisi parmi les personnalités extérieures.

Il est donc très important que les MEDEF régionaux et territoriaux, en liaison avec les branches territorialisées, identifient les meilleurs profils d'entrepreneur et **se rapprochent des recteurs, présidents d'université et directeurs d'IUFM** pour les informer de l'intention du MEDEF d'agir au rapprochement Education-Entreprise et d'entrer dans les conseils d'administration des IUFM.

(1) Amiens, Besançon, Bordeaux, Caen, Corse, Clermont-Ferrand, Dijon, Lille, Montpellier, Nancy-Metz, Nice, Orléans-Tours, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Guadeloupe, Martinique, Guyane, Pacifique, La Réunion.